

Le président Poutine promulgue une loi qui contrôle les ONG étrangères

Le président Poutine vient de promulguer une loi destinée à contrôler les ONG étrangères et surtout les financements de ces ONG par des fonds venant de l'étranger.

Une ONG "étrangère" dont «l'activité représenterait une menace aux fondements constitutionnels de la Russie, à la capacité de défense du pays ou la sécurité du gouvernement» sera jugée «indésirable». Cette ONG pourra être fermée sur décision du parquet, avec l'aval du ministère des Affaires étrangères.

Ses employés risquent des peines de six ans de prison et seront interdits d'accès sur le territoire russe. Leurs comptes bancaires et leur accès aux médias seront bloqués. Le Conseil des droits de l'homme auprès du Kremlin, s'est inquiété du terme «indésirable», redoutant des décisions «arbitraires» du parquet.